

Un réseau d'élus au service des élus

[Actualités ▾](#)[Qui sommes nous? ▾](#)[Nos actions](#)[Formation](#)[Ressources](#)[Contacts](#)[Adhérer](#)[Offres d'emploi](#)

Du Douglas communal pour le pavillon du lac de Fonclaire à Puivert (11)

mercredi 19 juin 2024

Pour construire **le nouveau pavillon d'accueil du lac de Fontclaire**, la commune de **Puivert** utilise **le bois de sa forêt**, accompagné par les Communes forestières. La réussite de ce projet tient au travail collectif de tous les acteurs. La **traçabilité des bois** et sa **mise en œuvre en circuit de proximité** est garantie par la marque **Bois des Pyrénées**.



Scierie Armengol – sciage des grumes de douglas



Scierie Armengol – séchage

Une forêt présente et des essences valorisables

Depuis la plaine de Puivert, la forêt est visible partout. Il ne manquait que la volonté du maire pour que le bois de la commune entre dans la composition du nouveau pavillon d'accueil du lac de Fontclaire.

De la volonté, mais aussi un travail collectif. En effet, choisir d'utiliser du bois communal pour construire un projet public n'est pas une démarche classique. Cela mérite quelques précautions et une bonne coordination entre acteurs que l'Association des Communes forestières de l'Aude a assurée. La démarche a été lancée tambour battant en janvier 2023 par une première réunion avec le technicien territorial de l'ONF, le cabinet d'architecture BVA et la commune. Elle se base sur un article du code forestier qui prévoit qu'une commune propriétaire peut disposer de ses propres bois : il s'agit de la délivrance.

Cette première étape visait à vérifier la compatibilité entre les attentes du projet (essences, volume, planning) et la disponibilité de la ressource. Du douglas à maturité est présent en quantité dans la forêt communale de Camp-Sylvestre et le plan d'aménagement autorise des coupes dans des délais compatibles avec le projet. Le feu était donc au vert pour lancer le projet.

Un projet adapté à la ressource

Sur les recommandations du Chargé de missions Bois Construction des Communes forestières, le cabinet d'architecte a tenu compte de la ressource disponible dans sa démarche de conception. Il a travaillé sur les portées notamment, pour optimiser la part de bois massif peu transformé.

En parallèle, l'ONF et la commune se sont entendus sur les modalités d'exploitation des bois pour que cela se fasse en accord avec le planning des travaux.

L'expérience acquise par les Communes forestières au fil des projets a mené à concevoir la consultation des entreprises en créant un groupement constitué de deux lots de sciage et de charpente.

Une traçabilité garantie

La marque de certification Bois des Pyrénées, lancée depuis fin 2022 a été intégrée dans la consultation. Elle permet en effet d'apporter une garantie sur la traçabilité des bois depuis la forêt jusqu'au projet.

Le groupement retenu est constitué de la scierie Armengol à

Laroque d'Olmes – 09 et de MP Charpente à Chalabre – 11 qui ont été accompagnés par l'association de portage de la marque Bois des Pyrénées.

Le résultat est un bâtiment résolument local, tant sur le plan des matériaux que des entreprises.

“ Puivert est une des communes les plus boisées du département de l'Aude et possède environ 1000 hectares de forêt communale gérée par l'ONF. Pour le projet de pavillon d'accueil du Lac de Fontclaire, nous avons souhaité utiliser son bois « douglas » qui s'adapte à la construction. Pour ce site qui voit passer des milliers de personnes, cette démarche reflète les valeurs de la commune et de notre territoire.

La valorisation des ressources naturelles locales permet de créer un bâtiment écologique et esthétique. Cela permet d'assurer des retombées pour le territoire en réduisant l'empreinte carbone du projet.

Les questions juridiques ont été largement balayées et résolues par l'association des Communes forestières pour s'adapter aux marchés publics avec l'appui de l'ONF.

Olivier FERRIER – Maire de Puivert

← Fiche d'identité territoriale : un nouveau service pour les territoires !

 **COFOR Occitanie**

**Pyrénées-
Méditerranée**

5 Rue Gaston Planté,
34790 GRABELS
04 11 75 85 17
occitanie@communesforestieres.org
g

Mentions légales & Politique de
confidentialité

 **Recherche**

Recherche

Recherche

 **Suivez-nous !**



Copyright © 2024 COLLECTIVITES FORESTIERES OCCITANIE
Pyrénées Méditerranée. All rights reserved.
Thème Accelerate par ThemeGrill. Propulsé par WordPress.